



Rivière Etchemin | Saint-Romuald, le 16 juin 2006

Courtoisie du CBE (2006)

## PLAN D'ACTION INTÉGRÉ DE LA ZONE ETCHEMIN 2015-2020

---

# Rivière Etchemin

**Rivière à la Scie**

Ruisseau Lallemand

**Ruisseau Ville-Guay**

**Ruisseau Rouge - Lecours**



Préparé par le Conseil de bassin de la rivière Etchemin, mandataire de la Zone de gestion intégrée de l'eau Etchemin depuis 2009, ce nouveau Plan directeur de l'eau est le résultat de cinq années d'information, de débats et de concertation avec les élus, les services gouvernementaux, les représentants des utilisateurs de l'eau et des organismes associatifs, lui conférant une légitimité acceptable.

Il reflète l'identité, les consensus et les ambitions de la Zone Etchemin pour ses ressources en eau, en quantité et en qualité, pour ses milieux aquatiques et littoraux ainsi que pour ses attraits liés à sa présence.

Il se traduit par un ensemble de mesures définissant à l'échelle de la Zone Etchemin les objectifs, les règles collectives et les actions prioritaires pour l'eau et les milieux qui y sont liés.

Les mesures proposées privilégient l'incitation plutôt que la contrainte et organisent la cohérence des actions réglementaires et des programmes publics, avec le souci du réalisme économique et d'un développement durable.

Le PDE bâtit ainsi une programmation d'action commune à l'intention de tous les acteurs de l'eau du bassin pour les cinq prochaines années, répondant avec équité aux besoins des activités humaines dans le respect des équilibres naturels.

### PLAN D'ACTION 2015-2020

Sollicite l'action publique au cours des cinq prochaines années pour l'eau et les écosystèmes.

Il répond aux besoins des collectivités dans le respect des équilibres naturels.

Il appelle à sa mise en oeuvre tous les partenaires :

- Élus ;
- Services de l'état ;
- Usagers ;
- Industriels ;
- Agriculteurs ;
- Forestiers ;
- Écoles ;
- Gestionnaires d'ouvrages ;
- Associations ;
- Citoyens.



## UNE VISION COMMUNE POUR LA ZONE ETCHEMIN

Une **vision** est un rêve, un but ultime idéal que l'on se fixe et que l'on tend à atteindre, concentrant ses efforts en ce sens. Cette vision fournit un cadre élargit et durable pour la prise de décision des acteurs de l'eau à long terme, guidant ainsi les étapes de réalisation du plan directeur de l'eau (PDE).

Le CBE a réalisé une série d'exercices en mai et juin 2013 afin de déterminer la vision des acteurs de l'eau de la Zone Etchemin par rapport à leur territoire. Les réponses obtenues ont été regroupées, clarifiées et les résultats obtenus sont exposés à la figure 1. Les mots inscrits dans les hexagones étant les items ayant obtenu le plus de poids lors d'un exercice de vote de groupe et individuel. Les principales préoccupations identifiées concernent la qualité de l'eau de surface et la dégradation des écosystèmes liés à l'eau.

Une réflexion concernant la vision du territoire a également été réalisée lors de ces ateliers, ce qui a permis de choisir l'expression correspondant le mieux à la vision pour les bassins versants de la Zone:

« Les bassins versants de la Zone Etchemin, un endroit de vie où la qualité de l'eau et des écosystèmes sont au cœur des préoccupations et où les usages cohabitent de façon harmonieuse et durable ».

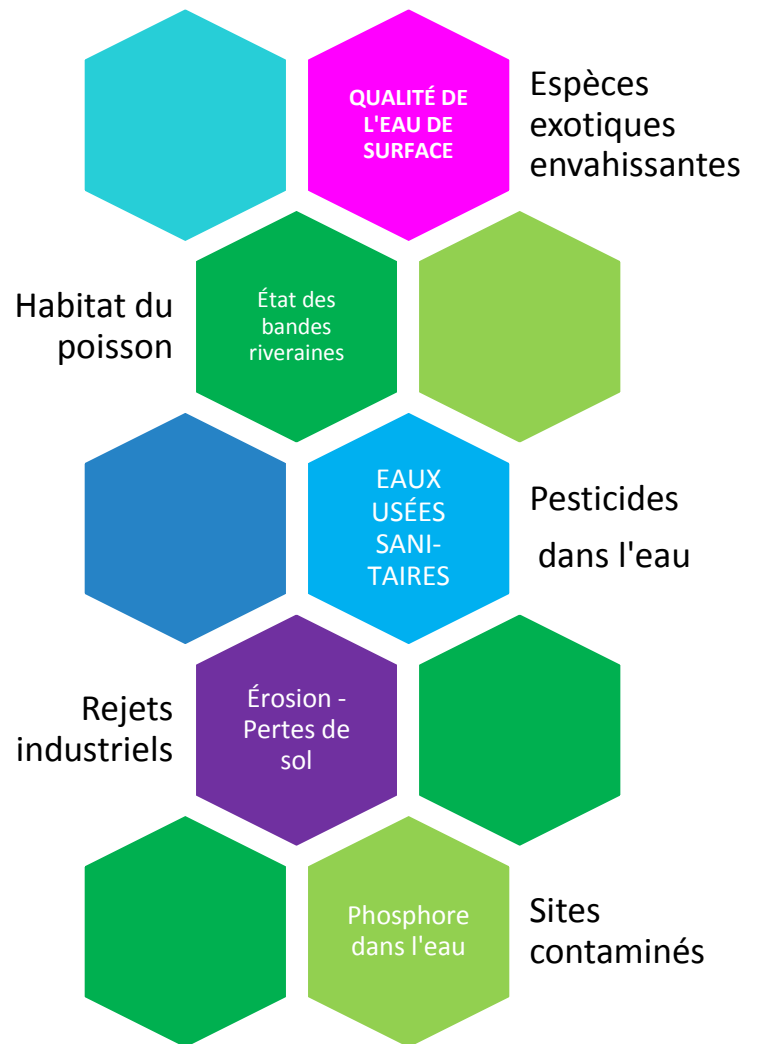


Figure 1. Principales préoccupations soulevées par les acteurs de l'eau en mai et juin 2013.



### 1- Les enjeux de l'eau

Ce plan d'action est établi à partir de l'analyse des données et du diagnostic inclus dans l'analyse des secteurs constituant la Zone Etchemin, soit le Secteur Etchemin et le Secteur Lévis-Est effectuée entre 2009 et 2014.

Il constitue en quelque sorte la synthèse de cette première phase au cours de laquelle des dysfonctionnements, des manques de connaissances et des conflits d'usages ont été ciblés.

L'organisation de ces différents constats par grands thèmes et l'analyse de leur impact soumis à une concertation des acteurs du milieu entre mai 2013 et juin 2014 a permis de définir une hiérarchisation des **enjeux** principaux de la Zone Etchemin, qui est indiquée dans le tableau suivant.

### Les 3 enjeux hiérarchisés

#### Enjeu A

**Amélioration de la qualité et de la quantité d'eau afin de réduire les risques pour la santé de la population et des écosystèmes**

#### Enjeu B

**Pérennité de la biodiversité associée à l'eau**

#### Enjeu C

**Mise en valeur du potentiel récréotouristique associé à l'eau**

### LES ENJEUX DU PDE

Les « **Enjeux** » peuvent être interprétés comme les **défis fondamentaux** de gestion de l'eau qui doivent être relevés par l'organisme de bassin versant et ses partenaires locaux et régionaux.

Les **enjeux**, c'est aussi ce que l'on risque

- de **perdre** si on laisse la situation actuelle se perpétuer

ou

- de **gagner** si on effectue les corrections appropriées.



### 2- Les constats des diagnostics par enjeu

## LES COMPOSANTES DU PLAN D'ACTION 2015-2020

### ENJEU A. QUALITÉ DE L'EAU POUR LA POPULATION ET LES ÉCOSYSTÈMES

#### Qualité des eaux de surface

- Les cours d'eau présents à l'intérieur de la Zone présente une qualité des eaux de surface qui varie entre **douteuse et mauvaise**.
  - La concentration de phosphore de toute origine à l'embouchure de la rivière dépasse de 2,1 fois le seuil critique permettant la survie de plusieurs espèces aquatiques.
  - La rivière reçoit 56,2 tonnes de phosphore de trop chaque année.
  - 30 % de l'apport de phosphore total mesuré à l'embouchure de la rivière Etchemin provient de la rivière Le Bras.
- Les suivis physicochimiques de l'eau de surface n'indiquent **pas d'amélioration** de la rivière Etchemin.
- Les lacs Etchemin, Dion et Pierre-Paul ont connus des apparitions de **cyanobactéries**.

#### 2 TYPES DE CONTAMINATION DES EAUX :

Rejets de source **PONCTUELLE** (surtout microbienne) :

- Surverses lors de pluie - Sainte-Hénédine ne respecte pas les exigences de rejets.
- Branchements croisés - Le ruisseau Pénin est contaminé, le ruisseau Rouge aussi.
- Installations septiques non conformes ou mal entretenues.
- Rejets de produits chimiques.
- Terrains contaminés.
- Piscicultures.
- Déversement accidentel (transport par camion ou train).
- Rejets accidentels sans traitement préalable.

Rejets de source **DIFFUSE** (surtout phosphore) :

- Les sols agricoles non recouverts de végétation qui accroît le ruissellement du surface et entraîne le phosphore et pesticides dans l'eau.
- Golfs et citoyens (suremploi d'engrais).
- Municipal et transport : usage de sels de voirie

#### Qualité des eaux souterraines

##### FORTS RISQUES DE CONTAMINATION :

- NATURELLE
  - géologie du sol (arsenic, fluor, etc..).
- PONCTUELLE
  - les installations septiques non conformes.
- INDUSTRIELLE
  - sites ou anciens sites industriels avec contaminants :
    - site raffinerie Jean-Gaulin de Lévis, eaux souterraines contaminées,
    - poste d'essence orphelin à Lauzon.
- MUNICIPAL ET TRANSPORT
  - mauvais entreposage de sels déglaçants.

##### PROBLÈMES SPÉCIFIQUES :

- Outre sur le territoire de la MRC de Bellechasse, il n'y a pas de programme d'échantillonnage des eaux des puits privés.

##### ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR LA QUALITÉ

- Le réseau de suivi de la qualité de l'eau de surface est restreint.
- Les concentrations en pesticides dans l'eau ne sont pas connues.
- Il y a peu d'informations sur la qualité et la répartition des eaux souterraines.
- L'état de santé du lac Baxter n'est pas connu depuis 2004.

##### ÉTAT DE SENSIBILISATION DES ACTEURS

- Les interventions nécessaires à la prévention des risques liés à la contamination des eaux de surface et souterraines sont peu connus des acteurs.



# 1. Les constats du diagnostic par enjeu (suite)

## ENJEU B. BIODIVERSITÉ

### MILIEUX AQUATIQUES RICHES ET DIVERSIFIÉS :

- La Grande Plée bleue couvre une étendue de 1500 hectares et concentre de nombreuses espèces rares ou vulnérables.
- Le milieu humide Cranbourne représente 2 % du bassin versant de l'Etchemin.
- Une douzaine de plantes vasculaires souvent associées aux milieux humides ou riverains très sensibles aux perturbations.

### PRÉCARITÉ DES HABITATS AQUATIQUES :

- Disparition du saumon de l'atlantique.
- Population de Touladis en déclin au lac Etchemin.
- Augmentation du nombre d'espèces tolérantes à la pollution.
- Populations de l'Omble de fontaine en surveillance.

### CAUSES

- Contaminants dans l'eau - engrais.
- Ensablement des cours d'eau limitant la fraie (colmatage).
- Élévation de la température de l'eau estivale.
- 40 % des berges sont dénudées.
- Obstacles naturels et artificiels à la circulation du poisson.

### IMPLANTATION D'ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES :

- La Berce du Caucase (sous-zones Le Bras et à la Scie).
- Le poisson rouge (lacs Baie d'Or à Pintendre et Dion à Saint-Damien).
- La moule zébrée (lac Alice, Saint-Luc-de-Bellechasse).

## ENJEU C. RÉCRÉOTOURISME

### PATRIMOINE PAYSAGER ET HISTORIQUE RICHE ET DIVERSIFIÉ

- Camp forestier Saint-Luc.
- Chutes-Rouillard à Saint-Anselme.
- Sentier pédestre de la Haute Etchemin.
- Parc régional du Massif du Sud.
- Parc Les Écartés à Lévis.
- Moulins à eau Parent et Maranda à St-Isidore.

### ACCÈS PUBLICS À L'EAU

- Plage de l'Éco-Parc des Etchemins à Lac-Etchemin.
- Circuit de canot Le Beauchemin à Saint-Léon-de-Standon et Saint-Malachie
  - parcours orphelin depuis 2013.
- Halte routière à Saint-Malachie.
- Parc Taschereau à Sainte-Claire.
- Parc des Chutes Rouillard à Saint-Anselme.
- Projet de parc régional du Parc du domaine Etchemin (projet conjoint entre la ville de Lévis et Valero-Ultramar).
  - Barrage du Juvénat non sécuritaire.
- Projet du Parc de la Pointe de la Martinière à Lévis
- Projet de réserve Écologique de la Grande Plée bleue.

### SOUS DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE :

- Grande variété d'espèces d'intérêt sportives et des nombreux lacs poissonneux.
- Les sites de pêche d'intérêt ne sont pas répertoriés.
- La pêche blanche d'hiver au lac Etchemin menace les populations de Touladi.
- Vieillesse de la clientèle.
- Le circuit de pêche du Mont Orignal est orphelin depuis 2013.





### 3- Les orientations et objectifs du PDE

## Les objectifs et orientations par enjeux

### A. SANTÉ DE LA POPULATION ET DES ÉCOSYSTÈMES

#### A.1 Réduire les sources de pollution ponctuelle

- A.1.1 Réduire le nombre de rejets résidentiels d'eaux usées non traitées et d'installations septiques individuelles non-conformes
- A.1.2 Réduire le nombre de rejets industriels et commerciaux
- A.1.3 Améliorer la performance des ouvrages municipaux et communautaires d'assainissement des eaux usées
- A.1.4 Améliorer la gestion des sites contaminés

#### A.2 Réduire les sources de pollution diffuse

- A.2.1 Restaurer et protéger les bandes riveraines
- A.2.2 Réduire l'érosion des sols cultivés
- A.2.3 Réduire les risques liés à l'utilisation des pesticides

#### A.3 Offrir une eau de consommation optimale dans sa qualité et sa quantité

- A.3.1 Améliorer la performance des ouvrages municipaux et privés de distribution d'eau potable de consommation

#### A.4 Acquérir des connaissances sur la ressource EAU, assurer le suivi de sa qualité et diffuser l'information pertinente

- A.4.1 Poursuivre et améliorer le programme de suivi de la qualité physicochimique et bactériologique de l'eau de surface
- A.4.2 Améliorer les connaissances sur les nappes d'eau souterraines

#### A.5 Sensibiliser et éduquer tous les acteurs aux pratiques respectueuses de la qualité de l'eau

- A.5.1 Organiser des événements de sensibilisation publique
- A.5.2 Organiser des activités d'information démontrant l'importance de la protection de l'eau

## LES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DU PDE

Les **orientations** sont les grandes pistes d'actions qui doivent permettre de résoudre les problèmes qui touchent les enjeux.

Ainsi, alors que  
l'**enjeu** concerne  
le **Quoi ?**,  
l'**orientation** concerne  
le **Comment ?**.

Les **objectifs** représentent des fins quantifiables et réalisables dans un délai donné.

Ils doivent être précis, mesurables, acceptables, réalistes et temporels.



### Les objectifs et orientations par enjeux (suite)

#### **B. PÉRENNITÉ DE LA BIODIVERSITÉ LIÉE À L'EAU**

##### **B.1 Protéger et améliorer l'habitat du poisson**

- B.1.1 Favoriser la conservation et la restauration d'espaces boisés et de bandes riveraines en bordure de plan d'eau
- B.1.2 Améliorer l'habitat du poisson
- B.1.3 Améliorer la circulation du poisson.

##### **B.2 Conserver et restaurer l'intégrité des milieux humides, aquatiques et riverains**

- B.2.1 Favoriser la préservation des milieux humides
- B.2.2 Lutter contre la propagation des espèces exotiques envahissantes dans nos milieux.

##### **B.3 Sensibiliser et éduquer tous les acteurs aux pratiques respectueuses de la biodiversité**

- B.3.1 Organiser des activités d'information démontrant l'importance de la protection de l'eau et des ressources qui lui sont associées.
- B.3.2 Éduquer le milieu scolaire et la population à la protection de l'eau et des ressources qui lui sont associées.

#### **C. MISE EN VALEUR DU POTENTIEL RÉCRÉOTOURISTIQUE ASSOCIÉ À L'EAU**

##### **C.1 Valoriser le patrimoine bâti, naturel et paysager**

- C.1.1 Préserver l'intégrité des sites d'intérêts esthétiques et patrimoniaux du territoire.

##### **C.2 Stimuler le développement récréotouristique associé à l'eau**

- C.2.1 Accroître et mettre en valeur les accès publics aux lacs et rivières
- C.2.2 Consolider et diversifier les sites et activités récréotouristiques de contact avec l'eau
- C.2.3 Populariser la pêche

##### **C.3 Sensibiliser et éduquer tous les acteurs quant à l'offre de loisirs liés à l'eau**

- C.3.1 Favoriser la participation aux activités liées à la pêche





## **4. Le plan d'action 2015-2020 en détails**



AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ ET DE LA QUANTITÉ D'EAU AFIN DE RÉDUIRE  
LES RISQUES POUR LA SANTÉ DE LA POPULATION ET DES ÉCOSYSTÈMES

ENJEU

A

ORIENTATION A.1. Réduire les sources de pollution ponctuelle

Objectif A.1.1. Réduire le nombre de rejets résidentiels d'eaux usées non traitées et/ou d'installations septiques individuelles non-conformes

Moyens d'action	Priorité	Domaine d'acteurs ciblés	Maîtres d'œuvre	Résultats attendus	Indicateurs	Secteurs ciblés	Échéancier			Budget
							2015-2016	2017-2020	En continue	
1. Application réglementaire.	1	Municipal	MRC de Bellechasse, MRC La Nouvelle-Beauce, Municipalité de Lac-Etchemin et Ville de Lévis.	Les lois en vigueur sont appliquées : <i>Règlement sur le traitement et l'évacuation des eaux usées des résidences isolées (Q.2.r.22).</i>	Nbre d'inspections réalisées ; Nbre d'enquêtes menées ; Nbre d'avis d'infraction.	L'ensemble de la Zone.			X	\$
2. Inspection des fosses septiques. • Identification des résidences sans traitement et mise aux normes exigée. • Identification des fosses septiques avec traitement mais non conformes et mise aux normes exigée.	2	Municipal	MRC de Bellechasse, MRC La Nouvelle-Beauce, Lac-Etchemin et Ville de Lévis.	La totalité des résidences isolées possède un système de traitement et d'évacuation de leurs eaux usées conformes.	Nbre de résidences sans traitement ou non conformes mises aux normes.	L'ensemble de la Zone.  <b>Priorité Lévis.</b>		X	X	\$\$
3. Déterminer les villes qui réalisent déjà une vidange collective. • Poursuite des opérations de vidange des fosses septiques. • Mise en place d'un service de vidange et de valorisation des boues de fosses septiques individuelles.	3	Municipal	MRC de Bellechasse, MRC La Nouvelle-Beauce, Lac-Etchemin et Ville de Lévis.	Un service de vidange et de valorisation des boues de fosses septiques individuelles est offert pour l'ensemble des résidences isolées de la Zone.	Une vidange des fosses septiques des résidences isolées est organisée au 2 ans.	L'ensemble de la Zone.  <b>Priorité Lévis.</b>		X	X	\$\$



### Objectif A.1.2. Réduire le nombre de rejets industriels, commerciaux et autres usages

Moyens d'action	Priorité	Domaine d'acteurs ciblés	Maîtres d'œuvre	Résultats attendus	Indicateurs	Secteurs ciblés	Échéancier			Budget
							2015-2016	2017-2020	En continue	
4. Application règlementaire.	2	Gouvernemental et municipal	MDDELCC, MFFP	Les lois en vigueur sont appliquées : - <i>Loi sur la qualité de l'environnement</i> ; - <i>Programme de réduction des rejets industriels et l'attestation d'assainissement</i> ; - <i>Loi sur la qualité de l'environnement (article 32)</i> . - <i>Loi sur l'aquaculture commerciale (A-20.2)</i> . - <i>Loi sur l'aménagement et l'urbanisme</i> .	Nbre d'inspections réalisées ; Nbre d'enquêtes menées ; Nbre d'avis d'infraction.	L'ensemble de la Zone.			X	\$

### Objectif A.1.3. Améliorer la performance des ouvrages municipaux et communautaires d'assainissement des eaux usées

Moyens d'action	Priorité	Domaine d'acteurs ciblés	Maîtres d'œuvre	Résultats attendus	Indicateurs	Secteurs ciblés	Échéancier			Budget
							2015-2016	2017-2020	En continue	
5. Inventaire des résidences avec branchements croisés. • Demande de mise en conformité des résidences ciblées.	1	Municipal	Ville de Lévis, résidences touchées.	Un plan de lutte aux branchements croisés est réalisé.	Inventaire réalisé; Nbre de mises en conformité réalisées.	Priorité pour la <b>Sous-zone Pénin.</b> et le <b>Secteur Lévis-est.</b>	X			\$\$
6. Inventaire des ouvrages municipaux non conformes. • Demande de mise en conformité des municipalités ciblées.	1	Municipal et Gouvernemental	MDDELCC et opérateurs privés.	Les ouvrages municipaux et communautaires d'assainissement des eaux usées qui ne respectent pas leurs exigences de rejets sont identifiées et leur mise à niveau est exigée.	Inventaire réalisé; Nbre de mises en conformité réalisées.	L'ensemble de la Zone.			X	\$\$\$



7. Inventaire des débordements sur le territoire. • Demande de mise aux normes des ouvrages de surverse.	1	Municipal et Gouvernemental	MDDELCC, municipalités, gestionnaires touchés.	Les ouvrages de surverse présents dans la Zone et qui ne respectent pas leurs exigences de débordement sont identifiés et leur mise aux normes sont exigées.	Inventaire réalisé; Nbre de mises aux normes réalisées.	Municipalité de Sainte-Hénédine.		X		\$\$\$
8. Application des lois et règlements par les autorités compétentes au moyen d'avis ou de constat d'infraction.	1	Municipal et Gouvernemental	MDDELCC, Environnement Canada, municipalités, gestionnaires touchés.	Les lois en vigueur sont appliquées : - <i>Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées</i> <i>Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées (DORS/2012-139).</i>	Nbre de contrevenants ayant réalisés les mises en conformité exigées; Respect des normes par les municipalités.	L'ensemble de la Zone.			X	\$

#### Objectif A.1.4. Améliorer la gestion des sites contaminés

Moyens d'action	Priorité	Domaine d'acteurs ciblés	Maîtres d'œuvre	Résultats attendus	Indicateurs	Secteurs ciblés	Échéancier			Budget
							2015-2016	2017-2020	En continue	
9. Application réglementaire. • Schéma d'aménagement.	3	Municipal et gouvernemental	MDDELCC	Les lois en vigueur sont appliquées : - <i>Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains;</i> - <i>Règlement sur l'enfouissement de sols contaminés;</i> <i>Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement.</i>	Nbre d'inspections réalisées; Nbre d'enquêtes menées; Nbre d'avis d'infraction transmis.	L'ensemble de la Zone.			X	\$



## ORIENTATION A.2. Réduire les sources de pollution diffuse

### Objectif A.2.1. Restaurer et protéger les bandes riveraines

Moyens d'action	Priorité	Domaine d'acteurs ciblés	Maîtres d'œuvre	Résultats attendus	Indicateurs	Secteurs ciblés	Échéancier			Budget
							2015-2016	2017-2020	En continue	
10. Inventaires terrains et photo-interprétation de cours d'eau.	1	Agricole, Municipal et Gouvernemental	CBE, MAPAQ, CMVRLB, UPA Lévis-Bellechasse/Beauce, MRC de La Nouvelle-Beauce.	L'identification et la cartographie des bandes riveraines non conformes est faite et le niveau de dégradation des berges est connu pour les secteurs de Ste-Claire, Honfleur, St-Anselme et Saint-Henri.	Répertoire réalisé; Inventaire complété des zones d'érosion des berges.	L'ensemble de la Zone  Priorité pour la <b>sous-zone Basse-Etchemin.</b>		X		\$
11. Réalisation du plan de revégétalisation des berges. • Programme de valorisation des bandes riveraines. • Stabilisation de berges.	1	Agricole et municipal	MAPAQ, CMVRLB, UPA Lévis-Bellechasse/Beauce, MRC La Nouvelle-Beauce, propriétaires privés et CRRE.	Le taux de berges végétalisées est augmenté.	Plan de revégétalisation des berges amorcées ; Nbre de km de berges revégétalisées ; Taux d'accroissement des berges végétalisées.	Priorité pour la <b>Sous-zone de la rivière le Bras et la Sous-zone Basse-Etchemin.</b>			X	\$\$
12. Application réglementaire, et plus particulièrement en milieu agricole.	1	Municipal et Gouvernemental	MDDELCC, MRC Bellechasse, MRC La Nouvelle-Beauce, MRC Les Etchemins, MRC Robert-Cliche, Ville de Lévis et municipalités.	Les lois en vigueur sont appliquées : - <i>Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables.</i> - <i>Réglementation encadrant les travaux de récolte à des fins d'exploitation forestière et agricole.</i>	Nbre d'inspections réalisées. Nbre d'enquêtes menées. Nbre d'avis d'infraction transmis.	L'ensemble de la Zone.			X	\$



### Objectif A.2.2. Réduire l'érosion des sols cultivés

Moyens d'action	Priorité	Domaine d'acteurs ciblés	Maîtres d'œuvre	Résultats attendus	Indicateurs	Secteurs ciblés	Échéancier			Budget
							2015-2016	2017-2020	En continue	
13. Répertoire des zones de concentration du ruissellement (RUSLE).	1	Agricole et gouvernemental	MAPAQ, UPA, IRDA, MDDELCC, conseillers agroenvironnementaux, Clubs conseil, ACAC.	Les zones de concentration du ruissellement responsables des exportations de sédiments et d'éléments nutritifs sont identifiées.	Répertoire complété des zones de concentration du ruissellement RUSLE	L'ensemble de la Zone.		X		\$
14. Plan de contrôle et d'élimination des zones de concentration du ruissellement; • Financement Prime-Vert.	1	Agricole et gouvernemental	MAPAQ, UPA, IRDA, MDDELCC, conseillers agroenvironnementaux, Clubs conseil.	Des plans de contrôle et d'élimination sont mis en place pour les zones de concentration du ruissellement identifiées.	Plan réalisé. Nbre de projets réalisés;	Selon les secteurs identifiés et priorisés.			X	\$\$

### Objectif A.2.3. Réduire les risques liés à l'utilisation de pesticides

Moyens d'action	Priorité	Domaine d'acteurs ciblés	Maîtres d'œuvre	Résultats attendus	Indicateurs	Secteurs ciblés	Échéancier			Budget
							2015-2016	2017-2020	En continue	
15. Application réglementaire.	1	Gouvernemental	MDDELCC.	Les lois en vigueur sont appliquées : -Loi sur les pesticides (c. P-9.3); -Code de gestion des pesticides; -Règlement sur les permis et les certificats pour la vente et l'utilisation des pesticides.	Nbre d'enquêtes menées; Nbre d'avis d'infraction transmis.	L'ensemble de la Zone.			X	\$



## ORIENTATION A.3. Offrir une eau de consommation optimale dans sa qualité et sa quantité

### Objectif A.3.1. Améliorer la performance des ouvrages municipaux et privés de distribution d'eau potable de consommation

Moyens d'action	Priorité	Domaine d'acteurs ciblés	Maîtres d'œuvre	Résultats attendus	Indicateurs	Secteurs ciblés	Échéancier			Budget
							2015-2016	2017-2020	En continue	
16. Campagne annuelle des puits individuels.	1	Municipal et Santé	MRC de la Nouvelle-Beauce, MRC des Etchemin, MRC Robert-Cliche, municipalités et la direction de la santé publique.	Proposer aux MRC et municipalités non participantes de mettre en place des campagnes d'échantillonnage volontaire des puits individuels.	Nbre de MRC participantes/an  Nbre de puits analysés/an.	L'ensemble de la Zone.			X	\$
17. Compilation annuelle des résultats d'analyses.	3	Municipal et Santé	MRC et municipalités.	Tenir un registre des résultats des analyses individuelles.	Inventaire compilé annuel.	L'ensemble de la Zone.			X	\$\$
18. Adhésion au programme PEXEP.	3	Municipal	Municipalité de Saint-Henri, autres municipalités.	Encourager les municipalités à adhérer au programme d'excellence en eau potable (PEXEP).	Nbre de municipalités adhérentes.	L'ensemble de la Zone.			X	\$





## ORIENTATION A.4. Acquérir des connaissances sur la ressource « eau », assurer le suivi de sa qualité et diffuser l'information pertinente

### Objectif A.4.1. Poursuivre et améliorer le programme de suivi de la qualité physicochimique et bactériologique de l'eau de surface

Moyens d'action	Priorité	Domaine d'acteurs ciblés	Maîtres d'œuvre	Résultats attendus	Indicateurs	Secteurs ciblés	Échéancier			Budget
							2015-2016	2017-2020	En continue	
19. Application réglementaire	1	Municipalités et Gouvernemental	MDDELCC.	Les lois en vigueur sont appliquées : <i>Règlement sur le captage des eaux souterraines.</i>	Nbre d'enquêtes menées; Nbre d'avis d'infraction transmis.	L'ensemble de la Zone.			X	\$
20. Entente avec le MDDELCC. • Mise en place d'un réseau d'échantillonnage avec collaborateurs. • Suivi physicochimique et biologique annuel.	2	OBV et gouvernemental	MDDELCC et CBE.	Le réseau d'échantillonnage des eaux de surface du Réseau Rivière s'est accru d'une station permanente.	Partenariats RR signés. Échantillonnages réalisés et données interprétées.	<b>Sous-zone Pénin;</b> <b>Sous-zone Basse Etchemin.</b>		X		\$
21. Présence d'un réseau d'échantillonnage avec collaborateurs. • Suivi physicochimique et biologique annuel.	2	Municipal	Ville de Lévis.	L'échantillonnage des eaux de surface des cours d'eau est poursuivi dans le secteur de Lévis-est et Etchemin.	Série d'échantillonnage réalisés et données interprétées.	<b>Sous-zone Pénin</b> du secteur Etchemin et Secteur Lévis-est.		X		\$
22. Entente annuelle d'échantillonnage avec le MDDELCC (RSV-lacs).	2	Gestionnaires de lacs et gouvernemental	Gestionnaires de lacs.	L'échantillonnage des eaux du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSV-Lacs) est maintenu pour l'ensemble des lacs identifiés et le lac Baxter est ajouté.	Échantillonnages réalisés et données interprétées.	Lacs <b>Etchemin, Dion, Pierre-Paul, O'Neil, Lac Baxter.</b>			X	\$



## Objectif A.4.2. Améliorer les connaissances sur les nappes d'eaux souterraines

Moyens d'action	Priorité	Domaine d'acteurs ciblés	Maîtres d'œuvre	Résultats attendus	Indicateurs	Secteurs ciblés	Échéancier			Budget
							2015-2016	2017-2020	En continue	
23. Prise des données sur le terrain; <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cartographie des données;</li> </ul> Interprétation des données.	1	Universitaire, municipal et gouvernemental	Université, OBV de Chaudière-Appalaches.	Les études PACES en cours sont finalisées.	Les eaux souterraines sont connues	L'ensemble de la Zone.	X			\$\$\$
24. Acquisition des données obtenues suite au projet PACES. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'outils de diffusion.</li> </ul>	1	Universitaire, municipal et gouvernemental – OBV	OBV de Chaudière-Appalaches, MDDELCC, MRC, direction de la santé publique.	Un mécanisme de diffusion des données suite aux résultats des projets PACES est mis en place.	Les acteurs concernés détiennent l'information.	L'ensemble de la Zone.		X		\$\$



## ORIENTATION A.5. Sensibiliser et éduquer tous les acteurs aux pratiques respectueuses de la qualité de l'eau

### Objectif A.5.1. Organiser des événements de sensibilisation publique

Moyens d'action	Priorité	Domaine d'acteurs ciblés	Maîtres d'œuvre	Résultats attendus	Indicateurs	Secteurs ciblés	Échéancier			Budget
							2015-2016	2017-2020	En continue	
25. Cérémonie de signature de contrats de bassin.	1	OBV	CBE.	Des événements sont tenus afin de reconnaître le mérite des acteurs de l'eau qui contribuent à la mise en œuvre du PDE.	Activité réalisée; Nbre de signataires; Nbre de projets présentés; Nbre de participants	L'ensemble de la Zone.			X	\$

### Objectif A.5.2. Organiser des activités d'information démontrant l'importance de la protection de l'eau

Moyens d'action	Priorité	Domaine d'acteurs ciblés	Maîtres d'œuvre	Résultats attendus	Indicateurs	Secteurs ciblés	Échéancier			Budget
							2015-2016	2017-2020	En continue	
26. Organisation de colloques; • Articles dans les journaux locaux et régionaux.	1	OBV, Municipal, agricole et gouvernemental	CBE, MRC, UPA, MDDELCC, MAPAQ, médias.	Organiser des événements axés sur les thèmes entourant la protection de l'eau.	Nbre d'événements organisés.	L'ensemble de la Zone.			X	\$\$
27. Articles dans les journaux locaux et régionaux. • Panneaux de localisation de puits.	2	OBV, Municipal, agricole et gouvernemental	CBE, MRC, UPA, MDDELCC, MAPAQ, direction de la santé publique, médias.	Les propriétaires de puits individuels sont sensibilisés à la nécessité de faire analyser leur eau à tous les ans.	Nbre d'articles parus; Nbre de panneaux installés.	L'ensemble de la Zone.			X	\$
28. Articles dans journaux; • Installation de compteurs d'eau.	3	Municipal, gouvernemental et industriel	CBE, municipalités, MRC, MDDELCC, industries.	La réduction de la consommation de l'eau potable est encouragée.	Nbre d'articles parus; Nbre de projets réalisés.	L'ensemble de la Zone.			X	\$



PÉRENNITÉ DE LA BIODIVERSITÉ ASSOCIÉE À L'EAU

ENJEU

B

**ORIENTATION B.1. Protéger et améliorer l'habitat du poisson**

**Objectif B.1.1. Favoriser la conservation et la restauration d'espaces boisés et de bandes riveraines en bordure des plans d'eau**

Moyens d'action	Priorité	Domaine d'acteurs ciblés	Maîtres d'œuvre	Résultats attendus	Indicateurs	Secteurs ciblés	Échéancier			Budget
							2015-2016	2017-2020	En continue	
29. Indice de qualité des bandes riveraines (IQBR); • Répertoire localisant les sites problématiques.	1	Environnemental, municipal, agricole et gouvernemental	MAPAQ, MDDELCC, MFFP, CBE, CMVRLB.	La qualité des bandes riveraines a été évaluée de même que les endroits problématiques.	Répertoire IQBR réalisé; Nbre de sites problématiques identifiés.	Secteur Etchemin (sous-zone Haute Etchemin).		X		\$
30. Reboisement de berges; •Régénération de bandes riveraines; •Nettoyage de berges; •Stabilisation de berges.	1	Environnemental, municipal, agricole et gouvernemental	CMVRLB, MAPAQ, MFFP, clubs conseils en agroenvironnement.	Des berges ont été stabilisées, des bandes riveraines ont été implantées dans des endroits carencés.	Nbre de Km de berges Stabilisées; Nbre de km de bandes riveraines implantées.	Secteur Etchemin (sous-zone Haute Etchemin).		X		\$\$

**Objectif B.1.2. Améliorer l'habitat du poisson**

Moyens d'action	Priorité	Domaine d'acteurs ciblés	Maîtres d'œuvre	Résultats attendus	Indicateurs	Secteurs ciblés	Échéancier			Budget
							2015-2016	2017-2020	En continue	
31. Analyse de potentiel de fraie; •Aménagement de fosses, seuils, frayères et déflecteurs; •Mise à l'eau d'œufs ou d'alevins.	2	Environnemental (faune), gouvernemental et scolaire	MFFP, CMVRLB, CBE, Pisciculture des Monts de Bellechasse, école participantes à PAJE.	L'amélioration des connaissances sur l'habitat du poisson a été faite, des aménagements piscicoles et de l'ensemencement ont été réalisés dans les endroits le nécessitant.	Nbre de fosses, seuils, frayères et déflecteurs aménagés; Nbre de poissons ensemencés.	Secteurs ciblés suite à l'analyse de potentiel de fraie.			X	\$\$



### Objectif B.1.3. Améliorer la circulation du poisson

Moyens d'action	Priorité	Domaine d'acteurs ciblés	Maîtres d'œuvre	Résultats attendus	Indicateurs	Secteurs priorités	Échéancier			Budget
							2015-2016	2017-2020	En continue	
32. Dégagement des branches et autres obstructions.	1	Environnemental (faune), Municipal et MTQ	CBE, MFFP, MRC.	Des embâcles sont démantelés. Des traverses de cours d'eau sont améliorées.	Nbre d'embâcles démantelés et de traverses améliorées.	L'ensemble de la Zone			X	\$
33. Application réglementaire.	1	Gouvernemental	MFFP, MPO, MRC, Ville de Lévis.	Les lois en vigueur sont appliquées : - <i>Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune</i> <i>Loi sur les pêches.</i>	Nbre d'inspections réalisées; Nbre d'enquêtes menées; Nbre d'infractions transmises.	L'ensemble de la Zone			X	\$

### ORIENTATION B.2. Conserver et restaurer l'intégrité des milieux humides, aquatiques et riverains

#### Objectif B.2.1. Favoriser la préservation des milieux humides

Moyens d'action	Priorité	Domaine d'acteurs ciblés	Maîtres d'œuvre	Résultats attendus	Indicateurs	Secteurs ciblés	Échéancier			Budget
							2015-2016	2017-2020	En continue	
34. Attribution d'un statut de réserve écologique (Grande Plée Bleue).	1	Environnemental, gouvernemental et municipal	Société de la Grande Plée Bleue, MDDELCC, CMQ, Ville de Lévis.	Une réserve écologique est en place pour encadrer les activités de mise en valeur et de préservation de la Grande Plée Bleue.	Décret ministériel confirmant le statut de réserve écologique.	Secteur Lévis-est ( <b>Grande Plée Bleue</b> ).	X			\$\$\$
35. Application réglementaire; • Schéma d'aménagement.	1	Gouvernemental, municipal	MDDELCC, MFFP, municipalités.	Les lois en vigueur sont appliquées : - <i>Loi sur la qualité de l'environnement</i> - <i>Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables</i>	Nbre d'enquêtes menées; Nbre d'avis d'infraction transmis.	L'ensemble de la Zone.			X	\$



				<i>Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.</i>						
36. Consultation des acteurs.	2	Environnement, foresterie et Gouvernemental	CIC, CBE, MRC, <b>AMVAP</b> , MDDELCC, MAMOT, Municipalité de Lac-Etchemin	Un plan de conservation et de mise en valeur est réalisé pour le milieu humide Cranbourne.	Nbre de partenariats confirmés.	Secteur Etchemin ( <b>milieu humide Cranbourne</b> )	X			\$\$
37. Inventaires de milieux humides.	3	Environnement, foresterie et Gouvernemental	CBE, AMVAP, Canards Illimités Canada, MDDELCC	Tous les milieux humides de plus d'un hectare sont inventoriés.	Nbre de milieux humides inventoriés.	L'ensemble de la Zone.			X	\$\$

### Objectif B.2.2. Lutter contre la propagation des espèces exotiques envahissantes dans nos milieux

Moyens d'action	Priorité	Domaine d'acteurs ciblés	Maîtres d'œuvre	Résultats attendus	Indicateurs	Secteurs ciblés	Échéancier			Budget
							2015-2016	2017-2020	En continue	
38. Modifications réglementaires municipales; • Campagnes d'éradication et de contrôle de propagation.	1	Municipal et gouvernemental	Municipalités de la Zone, MRC, Ville de Lévis, MDDELCC, MAPAQ, MTQ, direction de la santé publique.	Des interventions de contrôle et de lutte sont réalisées pour la Berce du Caucase.	Nbre de municipalités ayant interdit la Berce sur leur territoire. Superficies éradiquées.	<b>Sous-zones Le Bras</b> (secteur Etchemin) <b>et À la Scie</b> (secteur Lévis-est).			X	\$\$
39. Campagne d'éradication. • Sensibilisation auprès des propriétaires riverains.	1	Environnemental, municipal et gouvernemental	CBE, MDDELCC, Association lac Alice.	Des interventions de contrôle et de lutte sont réalisées pour la Moule Zébrée.	Quantités éradiquées.	<b>Lac Alice</b> , sous-zone Haute Etchemin.	X			\$\$
40. Modifications réglementaires municipales. • Campagnes d'éradication. • Campagnes de pêche électrique. • Sensibilisation auprès des propriétaires riverains.	2	Environnemental, municipal et gouvernemental	CBE, MDDELCC, MRNF, Association lac Dion, Ville de Lévis.	Des interventions de contrôle et de lutte sont réalisées pour le Carassin.	Nbre de municipalités ayant interdit l'ensemencement de carassins sur leur territoire; Quantités éradiquées.	<b>Lac Dion</b> , sous-zone Abénaquis ; <b>Lac Baie d'or</b> , sous-zone à la Scie.			X	\$\$



<p>41. Inventaires terrain;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivis des colonies observées.</li> </ul>	2	Environnemental, municipal, universitaire	CBE, municipalités, MRC et Ville de Lévis, Société Grande Plée Bleue, MAPAQ, MTQ.	Des inventaires sont régulièrement réalisés dans les secteurs fragiles propices à l'invasion d'EEE notamment de la Berce du Caucase, de la Moule zébrée et du Carassin.	Nbre de secteurs inventoriés. Superficie inventoriées. Nbre de suivis réalisés.	<b>Sous-zones</b> <b>Le Bras :</b> berce du Caucase <b>Lac Dion :</b> carassin. <b>Lac Alice :</b> moule zébrée. <b>Sous-zone à la Scie :</b> berce du Caucase et carassin.			X	\$\$\$
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---	-------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	---	--------





## ORIENTATION B.3. Sensibiliser et éduquer tous les acteurs aux pratiques respectueuses pour la pérennité de la biodiversité

### Objectif B.3.1. Organiser des activités d'information démontrant l'importance de la protection de l'eau et des ressources qui lui sont associées

Moyens d'action	Priorité	Domaine d'acteurs ciblés	Maîtres d'œuvre	Résultats attendus	Indicateurs	Secteurs priorités	Échéancier			Budget
							2015-2016	2017-2020	En continue	
42. Formation des inspecteurs municipaux; • Articles dans les journaux; • Conférences; • Visites sur le terrain.	2	OBV, municipal et gouvernemental	MDDELCC, MFFP, MAMOT, CBE, MRC, Municipalités.	Une promotion des pratiques d'aménagement, d'entretien et de protection des berges est faite auprès des municipalités du bassin versant.	Nbre d'articles parus; Nbre d'activités réalisées; Nbre de participants.	L'ensemble de la Zone.			X	\$
43. Chroniques dans journaux spécialisés; • Cahiers du propriétaire; • Visites sur le terrain.	2	OBV, agricole et gouvernemental	MAPAQ, UPA Lévis-Bellechasse, UPA Beauce, MDDELCC, conseillers agricoles, CMVRLB.	Une promotion de pratiques agricoles durables est faite auprès des agriculteurs du bassin versant.	Nbre d'articles parus; Nbre d'activités réalisées; Nbre de participants.	L'ensemble de la Zone.			X	\$
44. Chroniques dans journaux spécialisés; • Certification environnementale. • Conférences.	2	OBV, forestier et gouvernemental	AMVAP, ARFPC, APBB, Forêt-Québec.	Une promotion des pratiques forestières durables est faite auprès des forestiers du bassin versant.	Nbre d'articles parus; Nbre d'activités réalisées; Nbre de participants	L'ensemble de la Zone.			X	\$
45. Articles dans les journaux; locaux et régionaux. • Conférences; • Visites sur le terrain.	2	OBV, gestionnaires de lacs et gouvernemental	MDDELCC, MAPAQ, MRC, UPA, conseillers agricoles, CMVRLB.	Une promotion des pratiques de protection des berges est faite auprès des riverains et villégiateurs du bassin versant.	Nbre d'articles parus /d'activités réalisées/ participants.	L'ensemble de la Zone.			X	\$
46. Articles dans les journaux.	2	OBV, Municipal et gouvernemental	CBE, MDDELCC, MFFP (faune), CRRE, CIC.	Les usagers de l'eau sont sensibilisés à l'importance de la diversité biologique.	Nbre d'articles parus.	L'ensemble de la Zone.			X	\$
47. Campagnes de sensibilisations publiques ou locales.	2	Environnemental, associations de lac, municipal	CBE, MDDELCC, municipalités, MRC et Ville de Lévis,	Des campagnes de sensibilisation sur les EEE sont menées auprès des usagers et riverains.	Nbre de campagnes réalisées/ citoyens sensibilisés.	Les principaux lacs et cours			X	\$



Objectif B.3.2. Éduquer le milieu scolaire et la population à la protection de l'eau et des ressources qui lui sont associées										
Moyens d'action	Priorité	Domaine d'acteurs ciblés	Maîtres d'œuvre	Résultats attendus	Indicateurs	Secteurs priorités	Échéancier			Budget
							2015-2016	2017-2020	En continue	
48. Plantation d'arbres; <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nettoyage de berges;</li> <li>• Étude d'un cours d'eau;</li> <li>• Visite d'installations liées à l'eau;</li> <li>• Incubateurs à poissons;</li> <li>• Bricolages /maquettes.</li> </ul>	1	Scolaire	CBE, GARAF, établissements scolaires, Commissions scolaires Navigateurs/Côte-du-Sud/Beauce-Etchemin.	Le programme PAJE est étendu à l'ensemble des écoles de la Zone.	Nbre écoles-élèves participants/ d'arbres plantés/de visites réalisées/de poissons élevés; Longueur de berges nettoyées.	L'ensemble de la Zone.			X	\$
49. Installation de panneaux d'interprétation. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement de sentiers d'interprétation écologique.</li> </ul>	3	Municipal, gouvernemental et environnemental	Société de la Grande Plée Bleue, Amis du Parc des Écart, Parc régional du Massif du Sud, MDDELCC, MAPAQ.	Des sites d'interprétation de la rivière, des milieux humides et des lacs sont implantés dans la Zone.	Nbre de panneaux d'interprétations installées. Nbre de sites d'interprétation implantés.	L'ensemble de la Zone.			X	\$\$



MISE EN VALEUR DU POTENTIEL RÉCRÉOTOURISTIQUE ASSOCIÉ À L'EAU

ENJEU

C

ORIENTATION C.1. Valoriser le patrimoine bâti, naturel et paysager

Objectif C.1.1. Préserver l'intégrité des sites d'intérêt esthétiques et patrimoniaux du territoire

Moyens d'action	Priorité	Domaine d'acteurs ciblés	Maîtres d'œuvre	Résultats attendus	Indicateurs	Secteurs ciblés	Échéancier			Budget
							2015-2016	2017-2020	En continue	
50. Mise en valeur de sites.	2	Économique, touristique, municipal	Ville de Lévis, ATR Chaudière-Appalaches, groupes de bénévoles.	Deux sites d'intérêt esthétiques et patrimoniaux liés à la présence des cours d'eau sont mis en valeur.	Nbre de sites mis en valeur.	<b>Parc régional Etchemin</b> (secteur Etchemin) et <b>Parc de la Pointe de Martinière</b> (secteur Lévis-Est).		X		\$\$



## ORIENTATION C.2. Stimuler le développement récréotouristique associé à l'eau

### Objectif C.2.1. Accroître et mettre en valeur les accès publics aux lacs et rivières

Moyens d'action	Priorité	Domaine d'acteurs ciblés	Maîtres d'œuvre	Résultats attendus	Indicateurs	Secteurs ciblés	Échéancier			Budget
							2015-2016	2017-2020	En continue	
51. Étude sur l'état du barrage; • Plan de sécurisation.	2	Municipal	Ville de Lévis, MFFP, CNC et Congrégation des Frères de l'Instruction chrétienne.	Une étude sur la possibilité de démantèlement du barrage de la Congrégation des Frères de l'Instruction chrétienne.	Étude réalisée. Plan de sécurisation réalisé.	<b>Embouchure</b> de la rivière Etchemin.			X	\$\$
52. Contrôle mécanique des herbiers aquatiques.	3	Villégiature et Gouvernemental	Associations de lacs Dion et Pierre-Paul.	Les herbiers aquatiques envahissants sont contrôlés au lacs Dion et Pierre-Paul.	Superficie occupée par les herbiers aquatiques.	Lacs Dion et Pierre-Paul, <b>sous-zone Abénaquis.</b>		X		\$\$



## ORIENTATION C.2. Stimuler le développement récréotouristique associé à l'eau

### Objectif C.2.2. Consolider et diversifier les sites et les activités récréotouristiques de contact avec l'eau

Moyens d'action	Priorité	Domaine d'acteurs ciblés	Maîtres d'œuvre	Résultats attendus	Indicateurs	Secteurs ciblés	Échéancier			Budget
							2015-2016	2017-2020	En continue	
53. Poursuite des activités de location d'embarcations; • Publicisation régionale.	2	Municipal et économique	MRC Bellechasse et municipalités de Saint-Léon et Saint-Malachie.	Le circuit de canotage Le Beauchemin est maintenu et consolidé.	Nbre de canoteurs/an	<b>Circuit Le Beauchemin.</b>			X	\$\$
54. Poursuite des activités d'ensemencement et publicisation régionale.	2	Municipal et économique	MRC Bellechasse, Robert-Cliche et des Etchemins, municipalités.	Le circuit de pêche du Mont Orignal est maintenu et consolidé.	Nbre de pêcheurs/an	<b>Circuit du Mont Orignal.</b>			X	\$\$

### Objectif C.2.3. Populariser la pêche

Moyens d'action	Priorité	Domaine d'acteurs ciblés	Maîtres d'œuvre	Résultats attendus	Indicateurs	Secteurs ciblés	Échéancier			Budget
							2015-2016	2017-2020	En continue	
55. Diffusion de l'événement dans les médias; • Diffusion de l'événement dans les écoles.	2	Communautaire, municipal et gouvernemental	Fête de la Pêche, MFFP, Rues Principales St-Romuald, municipalités.	La participation aux programmes de Pêche en ville s'est accrue.	Fréquentation annuelle par site; Nbre de sites.	Rivière Etchemin.			X	\$
56. Plan de développement de la pêche sportive.	3	Municipal, économique et gouvernemental	MRC, municipalités, MFFP, CLD, Fédération des chasseurs et pêcheurs de Chaudière-Appalaches.	Le nombre de circuits de pêche est augmenté aux endroits propices.	Aménagement de circuits; Nbre de circuits réalisés.	L'ensemble de la Zone.			X	\$\$
57. Analyse des besoins et opportunités – pêcheurs.	3	Municipal, économique, faunique, communautaire	Fédération des chasseurs et pêcheurs de Chaudière-Appalaches.	Un plan de développement de la pêche sportive est réalisé et du réensemencement est fait aux sites identifiés.	Analyse réalisée.	L'ensemble de la Zone.		X		\$\$



## ORIENTATION C.3. Sensibiliser et éduquer tous les acteurs quant à l'offre de loisirs liés à l'eau

### Objectif C.3.1. Favoriser la participation aux activités liées à la pêche

Moyens d'action	Priorité	Domaine d'acteurs ciblés	Maîtres d'œuvre	Résultats attendus	Indicateurs	Secteurs ciblés	Échéancier			Budget
							2015-2016	2017-2020	En continue	
58. Organisation des activités; • Articles dans les journaux locaux et régionaux.	1	OBV, Municipal, agricole et communautaire	CBE, MRC, UPA, MDDELCC, Fête de la Pêche, Etchemin en Fête, MFFP et médias.	Organiser des événements axés sur les thèmes entourant la pêche et autres loisirs liés à l'eau.	Nbre d'activités organisées. Nbre d'articles parus.	L'ensemble de la Zone.			X	\$\$

#### Légende des priorités :

- 1 → L'action ayant une priorité 1 est une action qui est prioritaire, voir urgente à réaliser.
- 2 → L'action ayant une priorité 2 est une action qui est importante, mais qui n'est pas urgente à réaliser.
- 3 → L'action ayant une priorité 3 est une action n'étant pas prioritaire à réaliser.

